

Mobilisations environnementales

Jacques Lolive

▶ To cite this version:

Jacques Lolive. Mobilisations environnementales. Olivier Coutard et Jean-Pierre Lévy. Écologies urbaines, Economica (collection Villes), pp.276-302, 2010. hal-00978154

HAL Id: hal-00978154 https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-00978154

Submitted on 12 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mobilisations environnementales

Jacques Lolive

La question des mobilisations environnementales et urbaines sera abordée sous l'angle du tournant pragmatique qui transforme simultanément les ressorts de l'action militante et les grilles d'analyse mobilisées par les chercheurs. Ce tournant permettra d'abord de mieux restituer la multiplicité des mobilisations environnementales en mettant l'accent sur la « mobilisation » des différentes formes de l'environnement par les associations et les chercheurs et les compétences qu'ils déploient pour cela. Notre typologie distinguera quatre grands types de mobilisations selon que l'environnement est :

- une cause défendue contre un projet d'équipement ;
- le milieu associé dudit projet combattu ou redéfini par les associations ;
- une « nature seconde » métamorphosée par l'action des sciences et des techniques ;
- la relation corporelle, sensible, imaginative et signifiante qu'entretient l'habitant avec son milieu de vie.

Concernant les mobilisations urbaines, le tournant pragmatiste se traduira par la diffusion de la notion d'espace public qui permet d'ébaucher une perspective originale pour traiter la question du pluralisme urbain, une perspective selon laquelle toute ville suppose la nécessaire composition d'un monde commun respectant simultanément la diversité des habitants, l'omniprésence des équipements et le cadre des formes urbaines. Nous analyserons trois modalités de mobilisations urbaines: mobilisations des « sans droits » ; mobilisations « esthétiques » et mobilisations de « bobos » qui témoignent chacune à leur manière de l'intérêt de cette nouvelle grille interprétative.

Le tournant pragmatiste dans l'analyse des mobilisations

Les grilles d'analyse traditionnelles des mobilisations

Avant de présenter rapidement l'analyse des mobilisations « à la française », nous aborderons les grands courants de la sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux dominants dans le monde anglo-saxon en s'inspirant des ouvrages de Daniel Céfaï et Dany Trom (Cefaï et Trom, 2001 : Céfaï 2007). Les auteurs distinguent trois grilles d'analyses. La première concerne le comportement collectif (Park, Blumer) ; l'action collective y est expliquée par des dysfonctionnements sociaux et des frustrations relatives (Gurr) dans une société de masse. La seconde se fonde sur la théorie de la mobilisation des ressources (Olson, McCarty et Zald) selon laquelle une élite d'entrepreneurs en action collective (social movements organisations) façonne des mots d'ordre, mobilise des ressources, enrôle l'opinion publique. La troisième, qui participe d'une critique du courant de la mobilisation des ressources, concerne la structure des opportunités politiques (McAdam, Tarrow).

Jusqu'à ces dernières années, les recherches françaises concernant les mobilisations échappaient à ces grands courants. La fin des expériences socialistes marque un tournant dans les analyses de mobilisations par les chercheurs français. Le référentiel marxiste dominant jusqu'alors s'estompe, tandis que les chercheurs réalisent un important travail monographique (Ion, Franguidakis et Viot, 2005). Dans le même temps, les chercheurs renouvellent leurs références théoriques, certains se tournent vers les sources françaises notamment Michel Foucault et les travaux qui associent les analyses des mobilisations à celles des politiques publiques (Lascoumes, 1994). La question environnementale acquière « une telle force d'évidence » qu'elle s'exprime sous la forme d'une injonction : « il faut protéger l'environnement ! ». L'ouvrage de Pierre Lascoumes (op.cit.) interroge « cet ordre, au double sens de commandement et d'idéal d'organisation ». Il soutient le paradoxe suivant : « au départ, les revendications écologiques étaient profondément critiques des savoirs scientifiques et techniques et du développement social auquel ils conduisent. Trente ans plus tard, leur traduction en politiques d'environnement débouche au contraire sur un appel croissant aux experts, ingénieurs et techniciens, détenteurs véritables d'un éco-pouvoir montant ». Avec le concept d'« éco-pouvoir », Pierre Lascoumes dévoile « l'émergence d'une nouvelle rationalité, qui prétend prendre le contrôle de tous les systèmes vivants, avec les effets de normalisation qui en découlent... Notre capacité collective à débattre de ces questions demeure très faible ». Pour établir

sa démonstration, l'auteur analyse avec précision le rôle des médias et les jeux de l'administration qui concourent au renforcement de cet ordre expert que les mobilisations associatives ne parviennent pas à mettre en cause faute de disposer de moyens suffisants pour leurs contre-expertises.

D'autres chercheurs se tournent vers les courants d'analyse anglo-saxons. Citons en particulier Johanna Siméant dont la thèse sur la cause des sans-papiers, publiée en 1998, utilise les analyses de la mobilisation des ressources : le passager clandestin (*free rider*) cher à Mancur Olson et la notion d'entreprise politique. Elle utilise également la notion de répertoire d'action telle que l'ont introduite les travaux de Charles Tilly. Cependant, la plupart des chercheurs utilisent les nouvelles sociologies qui sont élaborées en France mais inspirées par le pragmatisme.

Les raisons du tournant pragmatiste

La principale raison du tournant pragmatiste dans l'analyse des mobilisations n'est pas d'ordre théorique. Elle nous est fournie par Jacques Ion et ses collègues (2005): « Un ressort de l'action semble constituer une caractéristique commune : la visée pragmatique de l'engagement, autrement dit le besoin des militants d'apprécier les effets concrets de leur action... Certes les idéologies — au sens de représentations du monde — sont toujours vivaces et constituent des réserves d'énergie collective. [Cependant elles] ne constituent plus l'ultima ratio de l'engagement public... L'efficacité de l'action, orientée par des objectifs délimités, précis et atteignables, la recherche de résultats « ici et maintenant » semblent s'imposer comme une donnée majeure... ». Cette conception renouvelée du paysage social et politique laisse la place à de nouveaux acteurs.

D'autres raisons apparaissent néanmoins plus théoriques. L'insatisfaction devant les grilles d'analyse antérieures et en particulier la volonté d'échapper aux biais de l'analyse structuraliste « française » et de l'individualisme méthodologique « anglo-saxon ». Les chercheurs concernés (Corcuff, 1995; Mathieu, 2002) insistent sur l'incapacité de l'analyse des mouvements sociaux à dépasser l'opposition entre objectivisme (qui affirme le primat de l'objectif dans l'analyse des phénomènes sociaux, c'est-à-dire des régularités, des structures et, implicitement du collectif et de l'extérieur) et subjectiviste (annonçant la supériorité du subjectif, c'est-à-dire des consciences, des volontés des individus et donc de l'intérieur). Les grilles d'analyse traditionnelles des politistes et des sociologues pour analyser les mobilisations sont stratégiques et/ou individualistes. Comme l'analyse le politiste Érik Neveu (1996), ces approches mettent l'accent sur les conditions structurelles de développement et de succès des mouvements sociaux au détriment de l'expérience vécue des agents mobilisés, leurs émotions, leurs motivations. La critique est double : elle concerne l'objectivisme des approches que conduisent les analyses faites en termes de mobilisation des ressources. Elle porte aussi sur le stratégisme qui réduit le rapport à l'action des individus mobilisés à des calculs de rentabilité, des tactiques de batailles. L'attention portée aux machineries organisationnelles, aux ressources disponibles fait parfois oublier ce qui constitue une des conditions de la mobilisation et de sa compréhension : le rôle des croyances, du sentiment d'injustice, de la conviction du bien fondé de la protestation. L'objectif est de faire bénéficier l'analyse de mobilisations de certains des acquis de la sociologie pragmatique sur « l'action collective en train de se faire » (Mathieu).

L'apport des nouvelles sociologies

Cependant, on ne trouve quasiment pas de références directes aux grands auteurs du pragmatisme (Peirce, James, Dewey, Mead) dans les textes de sociologie politique, mais en revanche l'influence des « nouvelles sociologies » (Corcuff, 1995) a pris de l'importance au cours des années 1980. Or, ces nouvelles sociologies sont inspirées par les philosophes pragmatistes ou plutôt par « les rejetons » du premier pragmatisme de l'école de Chicago (R. E. Park), l'interactionnisme (E. Goffman) ou l'ethnométhodologie (H. Garfinkel). Plutôt qu'une influence directe du pragmatisme, il vaudrait mieux parler d'une perspective « pragmatiste » axée sur l'agir politique. En France, depuis le début des années 1990, les chercheurs spécialisés dans l'analyse des mobilisations ont surtout utilisé trois des nouvelles sociologies inspirées par le pragmatisme : la sociologie de la justification, la microsociologie de l'action et la nouvelle anthropologie des sciences et des techniques (cf. ci-après). Quelques chercheurs ont tenté de croiser dans leurs thèses ces nouvelles sociologies avec les analyses des politiques publiques pour étudier la contribution des

mobilisations associatives à la démocratisation des politiques technocratiques (Lolive, 1997 ; Tricot, 1998 et Barthe, 2000)

La sociologie de la justification a été définie par les sociologues de l'EHESS Luc Boltanski et Laurent Thévenot. Les auteurs analysent alors les opérations qu'accomplissent les acteurs lorsqu'ils doivent justifier leurs propos, leurs décisions, leurs actions dès lors qu'ils sont soumis à la critique ou lorsqu'ils s'y livrent. Ils cherchent à clarifier les principes de justice sur lesquels s'appuient les personnes en situations. La sociologie de la justification a été rapidement utilisée pour l'analyse des mobilisations, car elle permettait de mieux comprendre le sens de l'action associative. Dans cette théorie, la montée en généralité est définie comme cette capacité qu'ont les individus de prendre appui sur des principes suffisamment généraux pour dépasser la singularité et l'égoïsme de leur action. Cette notion permet d'analyser l'évolution d'un mouvement associatif lorsqu'il passe d'une phase initiale, marquée par les contestations riveraines, à une autre phase durant laquelle les opposants se justifient par des contre-propositions élaborées. Appliquée aux associations, cette approche permet d'analyser dans un même mouvement des dimensions essentielles de la contestation comme la défense des territoires, le regroupement des associations locales ou la redéfinition du projet et la reformulation de l'intérêt général.

La microsociologie de l'action est un courant voisin du précédent, également initié à l'EHESS, qui revendique sa filiation avec l'ethnométhodologie. Ce courant de recherche a joué un rôle important dans la redécouverte en France de grands sociologues tels qu'Harold Garfinkel, Erving Goffman ou les membres de l'École de Chicago. Il a contribué à des avancées intéressantes en particulier dans les analyses concernant l'espace public qu'il s'agisse du rôle des cultures urbaines, des interactions dans l'espace public ou de la place qu'y prend l'étranger (Isaac Joseph), de l'articulation des théories de la communication et de l'événement avec la théorie de l'action (Louis Quéré) ou de la sociologie de l'action collective et des problèmes publics (Daniel Céfaï).

La nouvelle anthropologie des sciences et des techniques née au Centre de Sociologie de l'Innovation (CSI) de l'École des Mines autour de Michel Callon et Bruno Latour constitue le troisième courant utilisé par les chercheurs pour étudier les mobilisations. Elle s'est donnée pour objet d'étude les processus émergeant d'innovation scientifique et technique et porte une attention privilégiée aux situations de crise ou de controverse. Elle propose un modèle d'analyse, celui de la traduction dans lequel les acteurs (individuels et collectifs, humains et non-humains) travaillent constamment à traduire leurs langages, leurs problèmes, leurs identités, leurs intérêts dans ceux des autres. C'est à travers ce processus que le monde se construit et se déconstruit. Depuis les années 1980 et 1990 les contestations associatives en France sont caractérisées par l'importance croissante des enjeux d'expertise. On assiste à l'émergence d'une expertise associative qui permet aux associations de mieux lutter contre les politiques technocratiques. L'analyse de cette stratégie par les chercheurs et son instrumentalisation par l'administration ont donné lieu à la théorie des forums hybrides (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001) et aux pratiques qui s'en inspirent. Elle propose une stratégie de démocratisation qui s'appuie sur l'expansion du modèle de la recherche dans le champ politique et sur un espace public structuré par la mise en débat de la preuve scientifique.

La réflexivité : nouvelle contrainte ou atout ?

Ce tournant pragmatique pose la question brûlante de la réflexivité (Garfinkel). La réflexivité traduit la possibilité pour l'acteur de constituer la situation en la décrivant, en exhibant les procédures ou méthodes. Dès lors, le savoir du sociologue n'est que la transposition du savoir primitif de l'acteur. D'une manière générale, la réflexivité pointe le fait que le chercheur en sciences sociales fait partie des humains, ce qui n'est pas sans conséquences quant à son mode d'accès au sens donné par les acteurs (humains) à leurs activités. La réflexivité pointe alors l'attention nécessaire portée au mode d'insertion des sociologues sur le terrain. En d'autres termes, les sciences sociales sont prises dans « une double herméneutique » (Antony Giddens) : les chercheurs se saisissent des discours des acteurs pour les interpréter tandis que les acteurs s'emparent eux-mêmes des travaux savants à des fins de compréhension et de légitimation. Une posture pragmatique permet une réponse à trois enjeux importants1.

1 Les deux premiers enjeux ont été formulés par le philosophe David Lapoujade dans son livre sur William James (Lapoujade 1997).

Le premier enjeu est la réappropriation du champ de la pratique. Le terme pratique ne renvoie pas nécessairement au domaine de l'action, par opposition au champ de la réflexion théorique. Il désigne avant tout un point de vue : pratique signifie que l'on considère la réalité, la pensée, la connaissance (et aussi l'action) en tant qu'elles se font (James). Dans cette perspective, ce qui existe réellement, ce ne sont pas les choses, mais les choses en train de se faire. Lorsqu'il étudie une réalité au moment où elle se crée, comme la planification environnementale, le chercheur ne peut adopter un point de vue théorique classique : il ne peut attendre que la signification du phénomène se soit stabilisée pour la penser après coup. Cette posture rétrospective lui est interdite par son objet d'étude puisque la connaissance vient en même temps que l'action transformatrice. Ceci requiert l'implication du chercheur dans l'évolution en cours.

Le second enjeu est la dimension expérimentale de la vérité. Certaines notions, certains concepts ne sont pas seulement des représentations, mais ils nous font agir dans un sens déterminé. Ici encore l'épistémologie est inséparable de la pratique dans laquelle elle nous engage. Comment évaluer la teneur de vérité d'idées de ce type lorsqu'elles sont encore nouvelles et incertaines ? Par exemple, le chercheur ignore la signification exacte de la notion de développement durable et il ne sait pas à l'avance ce qu'elle va produire. C'est pourquoi nous ne pouvons pas savoir si ces idées sont vraies avant d'en avoir éprouvé simultanément la validité théorique et la mise à l'épreuve pratique. Le pragmatisme s'impose alors puisqu'il propose moins une nouvelle définition de la vérité, qu'une méthode d'expérimentation, de construction pour de nouvelles vérités. Expérimenter, c'est considérer la théorie comme une pratique créatrice. C'est pourquoi il ne s'agit plus seulement de savoir ce qui est vrai, mais également comment se fait le vrai. Et cette question est inséparable d'une autre : que fait le vrai ? Ainsi l'idée vraie n'est pas seulement ce qu'on croit, ce qu'on fait, ce qu'on pense ; c'est ce qui fait croire, agir, penser. Ainsi, la notion de développement durable sera vérifiée si elle parvient à transformer les pratiques d'acteurs variés, tout en se chargeant de significations nouvelles.

Troisième enjeu, le recours à l'anticipation, qui permet d'enrichir une posture de recherche, peut s'appuyer sur la théorie pragmatiste. Il est parfois utile de focaliser l'analyse sur des faits minoritaires, non représentatifs parce qu'ils semblent porteurs de nouveauté — dans cinq ou dix ans, il est possible que le changement se fasse là, dans cette direction — et de s'attacher à imaginer l'évolution suscitée par ces éléments minoritaires d'une situation, ces petits faits porteurs de transformation, de rupture, qui passent généralement inaperçus. Cette posture est risquée, mais c'est la seule à notre connaissance qui permette un minimum de prédiction concernant les changements à venir dans un champ donné de pratiques. Cette posture de recherche intègre « un morceau de théorie sociale projective orientée empiriquement — sans toutes les garanties méthodologiques » (Beck, 1986, p. 20). Il s'agit d'assumer cette prise de risque plutôt que de se résigner à constater après coup la venue de changements importants que l'on n'aura même pas tenté de prévoir. Il semble que le pragmatisme fournisse une certaine crédibilité à cet usage de l'anticipation.

Essai de typologie réflexive

Il existe une interrelation entre les théories mobilisées par les chercheurs, les stratégies des associations et les formes de l'environnement (modes d'existence) que les uns et les autres s'approprient. En d'autres termes, la question environnementale reconfigure les mobilisations et les recherches et inversement. Une nouvelle typologie se dessine pour prendre en compte cette réflexivité des acteurs et des chercheurs. Nous pouvons distinguer quatre grands types de mobilisations (cf. tableau 16.1). Bien évidemment, cette typologie ne prétend pas fixer les traits distinctifs de la totalité des mobilisations de l'environnement. Elle vise à fournir une grille provisoire pour se repérer dans une réalité foisonnante.

Les formes discursives et argumentatives de l'environnement

Dans le cadre d'analyse de la théorie de la justification, nous sommes conduits à mettre l'accent sur la construction de l'environnement par les mobilisations associatives et les arguments qu'elles déploient. Certes, il faudrait nuancer — les arguments des associations doivent s'enraciner dans des pratiques, des organisations et des productions pour être crédibles — mais ici l'environnement existe surtout comme un discours. Du côté des pratiques et des théories aménagistes, l'environnement existe avant tout comme une réalité seconde, dérivée du projet. Il est le plus souvent externalisé et il n'existe alors que sous forme

d'impact, d'effets négatifs non intentionnels causés par le projet. L'environnement est également formaté par le projet sous la forme du « milieu associé » (Simondon), quand les concepteurs tentent de tisser une « territorialité dépendante du projet » (Soubeyran, 2007). Il souffre d'un déficit de matérialité et de réalité puisqu'il est soit une réalité discursive, soit une réalité seconde, dérivée du projet et du dispositif sociotechnique.

Ainsi, les contestations des grands équipements en France semblent tributaires de ce double cadrage par le discours et par le projet. Dans les années 1970 et 80, la référence à l'intérêt général semblait aller de soi pour qualifier les politiques équipementières impulsées par l'État, alors que le combat associatif était considéré d'emblée comme l'expression d'intérêts particuliers et stigmatisé comme Nimby ou lobby. La légitimation de leur combat constituait alors l'enjeu essentiel pour les associations. L'administration de la preuve passait par les justifications d'intérêt général (Boltanski et Thévenot). Des conflits exemplaires comme celui du TGV Méditerranée (1989-1994) ont permis aux associations de franchir ce seuil de légitimité en impulsant une démocratisation relative des processus de conduite de projets, qui permet d'ouvrir un débat public sur les projets d'infrastructures et de grands équipements bien avant la phase de l'enquête publique. Seulement le niveau de participation a été fortement réduit par les maîtres d'ouvrages et s'est résumé à une consultation : le débat politique sur les transports s'est heurté à la boîte noire des dispositifs techniques dont les options étaient déjà décidées.

La montée des enjeux d'expertise et de la sociologie des sciences

À partir du moment où les associations sont parvenu à faire sauter ce verrou du Nimby, l'enjeu s'est donc déplacé du côté de l'expertise et la théorie de la justification a été délaissée au profit notamment d'autres grilles interprétatives comme la sociologie des sciences et des techniques. Le conflit de l'autoroute A8bis dans sa dernière période (1989-1999) a permis d'étudier ces nouvelles mobilisations formatées par les projets qu'elles combattent (Tricot, 1998). L'expertise que les associations tentent de constituer se développe progressivement en s'opposant point par point à l'expertise autoroutière. L'expertise transport constitue une part déterminante des connaissances mobilisées pour rouvrir la boîte noire et critiquer ainsi les fondements du projet autoroutier, notamment les hypothèses de croissance surévaluées contenues dans les projections étatiques. Les solutions alternatives sont utilisées par les associations pour gagner de nouveaux alliés, notamment des élus qu'elles tentent de détacher du soutien à l'autoroute contestée. Du coup, la Coordination devient une association spécialisée dans les transports et en particulier dans l'analyse des études de trafic ou des projets d'infrastructure.

Cette stratégie de contre-expertise semble donc vouée à l'échec, car elle combat l'administration et/ou l'opérateur de transport sur son propre terrain, là où réside son monopole d'expertise. Les associations ne devraient-elles pas plutôt déplacer l'expertise sur le terrain de l'environnement ? Faut-il conclure de cette incessante course-poursuite la faillite du combat associatif pour la démocratisation de processus de décision et de conduite de projet ? Ce n'est pas certain. On sous-estime les transformations de l'administration concomitantes à l'action des associations. La distance qui les sépare reste importante mais elle traduit un pas de deux, une série de mouvements consécutifs des deux partenaires qui ont évolué de concert.

L'environnement comme produit non-intentionnel des actions modernisatrices

Le risque environnemental — et en particulier le risque « naturel » — ouvre un nouveau champ de recherche qui oblige à dépasser l'étude des politiques publiques avec leurs transformations incrémentales. La question environnementale traduit le retour d'une réalité environnementale récalcitrante, que les aménageurs avaient cru pouvoir externaliser. Ainsi, l'impressionnante crue du Var de 1994 — et la controverse environnementale qui s'ensuit — marque l'entrée en force dans le terrain d'étude d'une nouvelle forme d'environnement, la nature seconde². Depuis un siècle et demi, le Var n'a cessé de faire l'objet d'appropriations et de transformations diverses. Le fleuve artificialisé est si profondément transformé par l'action des aménageurs qu'il en est devenu méconnaissable et incontrôlable. Le fleuve ne

² Cette nouvelle forme d'environnement est très paradoxale puisqu'elle est toute à la fois externalisée, instrumentalisée, artificialisée et incontrôlable.

fonctionne plus comme avant et les modèles de prévision des crues deviennent caducs. Nous sommes confrontés aux conséquences imprévues, non intentionnelles de nos actions qui nous reviennent sous la forme méconnaissable du risque. La controverse environnementale qui suivra la crue exprime cette montée des incertitudes.

Les associations contestant les grandes infrastructures ont très vite compris l'intérêt d'utiliser cette opportunité du risque. Même si l'événement se produit d'une manière autonome vis-à-vis du conflit, les associations l'intègrent ensuite à leur argumentaire où il jouera un rôle central en opérant un déplacement d'expertise. Les revendications portées par les associations contiennent une exigence politique formulée par Jacques Theys (lors d'une conférence en 1999) : « mieux composer et 'passer des compromis' avec la nature ». La prise en compte des entités environnementales exprime une exigence : il ne faut plus les traiter uniquement comme des moyens (Latour, 1999). Ainsi, l'histoire du Var est assez significative d'une éviction du milieu naturel hors de la ville où la gestion d'un fleuve est considérée comme une ressource corvéable ou une contrainte à contourner. Le Var ne peut plus être une simple réserve de granulats, un support d'urbanisation ou un grand collecteur à ciel ouvert. Ces entités ne peuvent plus être évacuées du monde commun, elles « réclament » donc des politiques spécifiques qui ne soient plus l'impact des politiques dominantes. Ces politiques environnementales écocentrées, c'est-à-dire capables de placer les entités environnementales au cœur de leur action, sont des cosmopolitiques (Stengers, 1996 ; Stengers, 1997 ; Latour, 1999 ; Lolive et Soubeyran, 2007). Elles se distinguent par leur rôle structurant des politiques d'accompagnement environnemental les plus répandues qui traitent l'impact des autres politiques.

La crue du Var illustre bien le diagnostic de Michel Serres dans son ouvrage *Hominescence*: « Nous commençons à dépendre nous-mêmes de choses qui dépendent des actes que nous entreprenons, suscitées, déchaînées, en tout cas nées de nos actions, comme une nouvelle nature... Victimes de nos victoires, nous devenons, en effet, les objets passifs de nos actions en tant que sujets » (Serres, 2001 p. 181-184). Ainsi, la question environnementale, par le biais des impacts, puis des risques, voire de la menace, bref de ce qui échappe « dramatiquement » à la maîtrise, a déstabilisé les conceptions et les pratiques de l'aménagement. C'est sans doute l'explication de sa redoutable efficacité. Il est vraisemblable que la perspective des changements climatiques à venir renforce considérablement cette modalité de mobilisation environnementale.

Une conception relationnelle et humaine de l'environnement³

Le riverain est surtout le nom que l'on donne à l'habitant quand on se place du côté des aménageurs et du point de vue de l'équipement. C'est celui qui habite à côté du projet d'équipement : il est situé dans l'environnement du projet. Le riverain est aussi le Nimbyste que l'on va stigmatiser s'il s'oppose au projet. Le riverain est sur les berges du fleuve, aux limites du projet, aux bords du politique...

L'appréciation des mobilisations riveraines est en train de changer dans la communauté scientifique (Fourniau, 1996; Tricot, 1996; Lolive, 1997; Jobert A., 1998; Trom, 1999; Micoud et Peroni, 2000; Boullier, 2001; Mélé, Larrue et Rosenberg (dir.) 2003; Ion et al., 2005; Mandinaud et Viot, 2006...). D'abord qualifiées de Nimby⁴, cette catégorie dépréciée dont les associations « devraient » se dégager pour être « autorisées » à défendre l'intérêt général alternatif et entrer en politique, les mobilisations riveraines sont progressivement étudiées pour elles-mêmes en tant que mobilisations d'habitants par les chercheurs qui y décèlent une stratégie de mobilisation originale reposant sur l'expérience des mobilisations antérieures. Les acteurs de ces contestations critiquent « la stigmatisation Nimby » dont ils font l'objet, mais ils refusent de se justifier, de « monter en généralité » pour se conformer aux modèles de l'intérêt général. Ils refusent également les postures exclusives de contre-expertise aux motifs « qu'il ne faut pas se

³ Cette section est le produit d'un travail commun avec Nathalie Blanc.

⁴ Il est difficile de définir le Nimby sans évoquer la stigmatisation opérée par l'usage du terme. Le terme est destiné à illustrer "l'égoïsme" des mouvements revendicatifs puisque Nimby est l'acronyme de « Not In My BackYard » : « Pas de cela dans mon jardin », ce qui sous-entend : « Mais si ça passe de l'autre côté de la colline, je m'en moque ». Les auteurs énumérés supra sont amenés à nuancer cette appréciation des associations locales de riverains, en indiquant que ces associations sont des lieux de sensibilisation et de formation à l'environnement.

placer sur le terrain de l'adversaire »⁵ et que la preuve scientifique évacue le sensible et l'imaginaire. Cette stratégie nouvelle s'ébauche au croisement de trois polarités : l'habitant comme nouveau sujet politique ; les milieux de vie (habitations, quartiers urbains, paysages, lieux...) auxquels il est attaché ; le jugement esthétique qui tient lieu de justification du combat associatif. Ce mouvement disparate regroupe ainsi les défenseurs du paysage en lutte contre les projets de lignes à haute tension et de parcs éoliens, des mouvements d'habitants (Barcelone, Montréal) qui se battent pour promouvoir la qualité de vie dans les quartiers métropolitains (Lolive, 2009) et les mobilisations de petits collectifs destinées à promouvoir de nouveaux modes de vie plus soutenables (Emelianoff, ce volume).

Les nouvelles mobilisations refusent les modalités usuelles de fabrication de l'intérêt général qui réduisent les singularités en sacrifiant les relations environnementales constitutives de l'habitant pour en faire un citoyen désintéressé, abstrait, détaché, un pur esprit. Ces mobilisations se font au nom de l'habitant. À la différence du citoyen, l'habitant n'est pas émancipé. Il est pris dans des attaches, des relations contraignantes qui le constituent comme sujet et caractérisent son milieu de vie, ses territoires existentiels (habitation, quartier urbain, lieu, paysage...). Si l'on prend une métaphore alpiniste, les attaches sont les prises dans l'environnement auxquelles l'habitant, plus précisément son corps dans son ensemble, apprend à devenir de plus en plus sensible. Ainsi, les savoirs locaux sont des savoirs incarnés, situés. C'est « un type de savoir de sens commun qui est basé sur l'expérience d'un lieu et des pratiques locales en relation avec un terrain : des expériences qui peuvent aussi avoir un fort élément esthétique » (Brady, 2003). Ces attachements de proximité, soutiennent des implications personnelles fortes et leur mise en péril suscite une émotion intense. Elles peuvent être investies dans un engagement politique ou un mouvement social. Ces « politiques du proche » (Thévenot, 2006) tentent de composer un collectif politique sans utiliser les registres de la modernité : fabriquer un intérêt général ; privilégier la rationalité scientifique ; s'émanciper des attaches locales et de la nature ; évacuer les émotions. Ainsi, les politiques d'aménagement font l'objet de contestations de ce type lorsqu'elles menacent tout ou partie des territoires de vie et donc la part nonhumaine de l'habitant.

Le point commun de toutes ces mobilisations est donc la référence à la dimension humaine et relationnelle de l'environnement. Pour l'analyser, il faut prendre en compte le rapport à l'environnement exprimé par les habitants et les riverains. Ce rapport est tout à la fois sensoriel, sensible (il intègre les affects), imaginatif (il transfigure le vécu) et signifiant (il fait sens pour l'habitant). Cette logique qui décline les différentes significations du sens est esthétique parce que le terme *aisthésis* en Grec ancien signifie la perception par les sens. Il s'agit bien alors d'introduire la question de l'engagement esthétique environnemental (Berleant, 1991) dans sa version plurielle.

La part croissante prise par les acteurs de l'esthétique (artistes, architectes, paysagistes...) dans les mobilisations d'habitants confirme l'importance de cet enjeu. En effet, cette dernière modalité de mobilisation de l'environnement comme milieu de vie des habitants constitue le cadre privilégié des nouvelles mobilisations urbaines.

_

⁵ Selon les termes de Renate Zauner, la présidente d'Initiative Transport Europe, un grosse fédération associative transalpine qui défend l'intégrité environnementale du massif alpin contre les transports de transit, lors d'un entretien en 2000

Terrains étudiés (exemples personnels)	Enjeux dominants	Stratégies associatives	Théories mobilisées par les chercheurs et appropriées par les associations	Formes de l'environnement privilégiées
Contestations TGV Méditerranée (1989-1994)	Conflits d'intérêts généraux	Reformulation de l'intérêt général	Théorie de la justification	Cause environnementale (Formes discursives de l'environnement)
Contestations A8bis (1989- 1999)	Montée des enjeux d'expertise	Rouvrir la « boîte noire » des projets techniques	Nouvelle anthropologie des sciences et des techniques	Impacts et milieu associé (Environnement externalisé et/ou formaté par le projet)
Controverses crue du Var (1994-1999)	Risques environnementaux et changements climatiques	Promouvoir des politiques « écocentrées »	Nouvelle écologie politique (cosmopolitique ?)	Nature seconde (conséquences non- intentionnelles des actions modernisatrices)
Mobilisations habitantes et expérimentations urbaines (2004-2007)	Ville durable et habitable	L'habitant nouveau sujet politique	Esthétique environnementale	Milieu de vie (Relation environnementale, humaine, corporelle, sensible et esthétique)

Tableau 16.1 :Les quatre modalités de mobilisations environnementales

Les « nouvelles » mobilisations urbaines

La spécificité des mobilisations urbaines renvoie aux caractéristiques propres de l'environnement urbain dans lequel les mobilisations s'inscrivent et prélèvent leurs ressources. Toute ville suppose la composition d'un monde commun respectant la diversité des habitants, l'omniprésence des équipements et le cadre des formes urbaines. La composition de la ville bouge et les mobilisations accompagnent ces transformations pour les infléchir ou les conforter. La question du pluralisme est essentielle aux analyses de sociologie urbaine. Cette insistance sur la ville comme lieu de composition entre personnes étrangères est au cœur des analyses de Simmel, par exemple.

Utiliser l'espace public pour analyser les mobilisations urbaines

Le tournant pragmatiste dans l'analyse des mobilisations urbaines se traduit par la diffusion de la notion d'espace public qui permet de conjuguer différentes perspectives :

- l'analyse du « déjà-là » : les formes urbaines et l'inscription des évolutions socio-économiques (gentrification...) en leur sein ;
- l'analyse des « cités », modèles de justice en concurrence pour guider les compositions et recompositions de la ville impulsées par les mobilisations urbaines;
- une perspective esthétique qui s'intéresse au rôle spécifique des acteurs de l'esthétique (artistes, architectes, paysagistes...) dans les mobilisations et expérimentations urbaines pour mieux saisir la contribution de ces mobilisations variées aux transformations de la ville.

La notion d'espace public permet d'analyser la contribution des contestations associatives aux transformations des politiques publiques et, plus généralement, de la vie démocratique. Pour les fondateurs de la notion d'espace public (Arendt ; Habermas), les associations libres de citoyens participent à la constitution d'espaces publics au sein desquels se forment l'opinion publique et la volonté publique. Ces lieux autonomes constituent la source démocratique de légitimité. Le pouvoir exercé par les associations correspond à la capacité d'agir ensemble des hommes lorsqu'ils sont dans une relation d'égalité. Il s'oppose au pouvoir exercé par l'État et l'administration qui se situe, lui, dans le champ de la domination. Selon Habermas, ce pouvoir citoyen ne prétend pas se substituer au pouvoir d'État dont il admet la nécessité, il entend faire pression sur lui, agir sur les processus de formation du jugement et de décision politique afin de faire valoir ses impératifs. Cette articulation des lieux de débat et des lieux de décision a été reprise par les analystes des politiques publiques qui font une distinction entre les arènes formelles de décision et les forums de débat et de controverse. Ainsi les associations qui contestent un grand projet d'aménagement, le TGV Méditerranée par exemple, deviennent-elles les promoteurs d'un renouveau démocratique. Elles constituent un espace public spécifique, un forum associatif dissident, qui permet la mise à l'épreuve du projet de TGV Méditerranée et, par la même occasion, de la politique des grandes vitesses ferroviaires (Lolive, 1999).

Les participants à ce forum réinterprètent cette politique publique pour tenter de la remodeler. Cependant la notion d'espace public ne définit pas seulement un certain type de relations constitutives de la politique démocratique, elle désigne également l'espace associé dans lequel ces relations s'épanouissent⁶. L'espace public, c'est une place, une rue, un centre commercial ; en fait sa fonction importe peu. Il faut surtout que cet endroit garantisse les possibilités (libre accessibilité, urbanité) d'un dialogue respectueux avec les autres et les conditions matérielles et historiques d'une action politique spectaculaire et signifiante.

Pour prendre en compte cette ambivalence de l'espace public, nous ferons une distinction entre politique vive et politique cristallisée⁷. On peut considérer qu'il existe une sorte de respiration (Berdoulay, Da Costa Gomes, Lolive dir. 2004, Lolive, 2006) de l'espace public entre des phases d'innovation marquées par l'action politique et des phases de stabilisation institutionnelle où la politique vive se coagule, se cristallise. L'action politique et les normes démocratiques sont stabilisées par leur inscription dans des lois, des institutions, des équipements normatifs et des lieux de mémoire. Les actions humaines vont parfois s'inscrire dans le cadre urbain qui deviendra alors l'empreinte, la trace matérielle de ces actions. Si la ville constitue le cadre privilégié de l'action démocratique, c'est aussi qu'il existe un lien entre ces grands équipements urbains (places, rues, monuments) et l'histoire d'une démocratie vivante. Mais cette stabilisation peut se figer en durcissement. Le poids des normes du passé rend progressivement toute formulation nouvelle difficile, «le mort saisit le vif ». Un deuxième moment de l'espace public, complémentaire du précédent, se produit ensuite, car l'action humaine ne s'arrête jamais. C'est celui de l'action innovante grâce auquel la politique vivante reprend le dessus et par lequel l'action publique permet de rouvrir les choix. Elle fait événement et créé du neuf, mais sans corriger forcément les excès du durcissement, car il n'y a aucune raison pour que l'innovation se produise sur les lieux de la dernière cristallisation. Les mobilisations associatives participent de cette respiration démocratique; elles contribuent à fluidifier nos démocraties.

Quand les mobilisations des « sans-droits » valorisent les attachements de proximité

_

⁶ L'espace public au sens matériel du terme (celui des urbanistes) est producteur de civilité, d'urbanité (favorisé en cela par les conditions de libre accessibilité et de mélange social). Ces règles de coexistence pacifique (résumées sous le nom de civilité) sont une condition de possibilité de l'agir ensemble (les mobilisations constitutives de l'espace public des politistes). Ce rôle sera garanti malgré des évolutions urbaines contradictoires (les transformations urbaines actuelles génèrent ségrégations sociales et spatiales) par une approche participative, donc l'installation d'un espace public de débat (celui des politistes) dans lequel les différents groupes d'acteurs concernés ont la possibilité de s'exprimer.

⁷ Une formulation voisine : celle de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, « du Paris "popu" au Paris "bobo" » dans *Politique autrement*, lettre n°38, février 2006 article en ligne http://www.politique-autrement.org/spip.php?article195 : « Les usages de la ville changent plus vite que les formes urbaines figées dans les bâtiments. Une ville est le produit d'une interaction permanente entre du social objectivé dans les bâtiments, des formes urbaines, des institutions et des règlements et du social incorporé par les habitants ».

Dans leur ouvrage sur le militantisme, Jacques Ion, Spyros Franguiadakis et Pascal Viot (Ion et al., 2005) définissent le nouveau paysage des mobilisations par l'entrée en scène de nouveaux acteurs (sans droits, chômeurs, malades du SIDA, riverains, immigrés, femmes...), exclus pour la plupart de l'ancienne socialisation politique, et par une nouvelle manière de faire de la politique dont les principales caractéristiques étaient les engagements de proximité, la visée pragmatique et l'importance du corps, des émotions et des affects. Ces réflexions s'alimentent des recherches récentes sur les mouvements des « sans-droits » (Doidy et Stavo-Debauge, 2000; Sommier, 2001; Péchu, 2006; Pataroni, 2007...) Nous prendrons deux exemples concernant l'occupation des locaux par l'association Droit Au Logement et l'analyse du mouvement squat de Genève.

Pour les sociologues Eric Doidy et Joan Stavo-Debauge (Doidy et Stavo-Debauge, 2000; Doidy, 2004), les acteurs engagés dans ce premier type de mobilisations « sont caractérisés par un défaut de réalisation de certains droits, comme des « sans » (logement, papiers, travail...) ou par un défaut de reconnaissance (Taylor, Honneth). Dans les deux cas, la conquête de la visibilité agit alors comme un préalable, voire un objectif ». L'analyse de l'occupation de locaux par l'association Droit Au Logement (DAL) permet de mieux rendre compte de ces « mobilisations improbables » (J. Siméant) de groupes à faibles ressources et de populations démunies. L'occupation plus ou moins durable de locaux est devenue une nouvelle modalité d'action qui s'est banalisée. Elle apparaît bien comme « le moment fondateur de l'activisme militant ». L'histoire de l'association DAL consiste en « une série d'étapes marquées chacune par une occupation décisive (comme celle de la rue du Dragon, ou celle d'un immeuble de la rue de Vignoles dans le vingtième arrondissement : premiers heurts forts et directs avec le pouvoir, arrivée dans le mouvement de quelques-unes de ses personnalités, etc.). L'occupation constitue l'expérience durant laquelle se construit et se consolide l'apprentissage en commun de la mobilisation. « L'occupation marque les esprits et les corps. Elle est une épreuve de l'engagement des militants ». Pour éprouvante qu'elle soit, elle témoigne surtout du fait que « la critique sociale cherche de nouvelles voies et de nouveaux ancrages ». Un autre témoignage de cet ancrage local du mouvement, c'est « le tissage des liens avec le voisinage » à des fins d'intéressement pour faire des voisins des soutiens ou des alliés. « Pour le DAL, l'immeuble occupé ne doit pas faire rupture avec le voisinage. Les familles occupantes, étant dépourvus d'attaches au quartier, ne bénéficient pas d'une solidarité de voisinage; c'est donc aux militants qu'il revient de « travailler les riverains afin d'obtenir au minimum leur neutralité : les voisins, l'école, les services sociaux ». C'est pourquoi le DAL « prend fréquemment comme repoussoir la figure des squatteurs » qui est perçu comme « une intrusion illégitime et "sans-gêne" par les voisins et les habitants du quartier ».

Les analyses par le sociologue suisse Luca Pattaroni du mouvement des squatters de Genève nuancent cette opposition. Le mouvement de squatteurs doit lui aussi composer avec les ancrages locaux et les voisins. L'installation des lieux occupés par les squatters et les différents projets qu'ils mettent en œuvre pour aménager leur lieu de vie, témoignent des exigences spécifiques qu'ils portent quant à la manière de vivre ensemble. La transformation de ces lieux pour en faire des habitations se conforme aux valeurs usuelles de l'aisance et de l'intimité afin d'établir un rapport familier au monde. La mise en place de parties communes (salle commune, cuisine...) répond, elle, à des visées plus spécifiques de convivialité (favoriser certaines activités communes comme les repas, les fêtes) et de participation à la gestion commune du squat. Cette valorisation des moments festifs par les squatters peut troubler le voisinage. Or, cette conséquence est contradictoire avec l'aspiration à étendre la convivialité au-delà du seul squat. « Ainsi il est fréquent que les squatters cherchent à s'ouvrir, avec plus ou moins de succès, à leur voisinage, en organisant par exemple un apéritif dans la rue ou en invitant leurs voisins à faire usage de la cour et du jardin de leur demeure » (Pattaroni, 2007, article en ligne p. 20). Comme le constate l'auteur, « le souci de ces rapports de bon voisinage entre alors en tension avec l'exigence de faire du squat un lieu de passage et de fête pour un public plus large et dans un cadre plus permissif que celui qui caractérise les espaces de rencontre institués (cafés, discothèques, etc.) » (ibid.). Pour Pattaroni, le mouvement des squatters s'inscrit dans « le double pluralisme inhérent à la ville » : un pluralisme horizontal où les ordres de justice s'affrontent entre eux, où la cité marchande, par exemple, s'oppose à la cité alternative des squatters ; et un pluralisme vertical où la diversité des cités traverse les actions d'un même individu qui est tout à tour consommateur urbain, amoureux attentionné et passant flânant dans les quartiers historiques.

L'apport des mobilisations esthétiques8

Depuis quelques années, on observe un développement des « mobilisations esthétiques » en Europe et en Amérique du Nord (Lolive, 2009). Nous entendons par là à la fois la montée en puissance d'un référentiel esthétique dans les mobilisations environnementales et l'implication des acteurs de l'esthétique (les artistes, mais aussi les architectes, les paysagistes...) dans les mobilisations et expérimentations collectives dans le champ de l'environnement (environnement urbain ou milieux naturels). Ces mobilisations posent deux questions complémentaires. Quel est le rôle joué par l'esthétique et ses acteurs dans les mobilisations environnementales ? Quelles sont les transformations de l'espace public suscitées par ces mobilisations « esthétiques » ?

Nous prendrons l'exemple d'un collectif d'artistes, Sitesize, pour évoquer l'alliance entre les associations de « voisins » (de quartier) et les nouveaux collectifs urbains qui permet une complémentarité des pratiques de lutte contre les transformations des vieux quartiers de Barcelone conformément aux standards de l'industrie des loisirs et du tourisme culturel (Sitesize, 2007). Ces projets d'ouverture de la ville aux capitaux financiers internationaux qui s'appuient sur des modèles urbains globaux heurtent les représentations citadines et culturelles de la plupart des habitants. Ainsi Poblenou est un ancien quartier de tradition industrielle et ouvrière de Barcelone qui remonte au 19ème siècle. Touché par la désindustrialisation depuis les années 60-70, il fait l'objet, depuis 2000, d'un vaste programme de renouvellement urbain baptisé « 22@ Barcelona ». La réhabilitation de Poble Nou vise à la récupération du front littoral de la ville pour l'usage résidentiel et à la création d'un nouveau quartier d'affaires destiné à « l'industrie et aux services du savoir » — c'est-à-dire les activités de recherche et développement, de construction de matériel informatique et de communication, de services de soutien informatique et logistique, d'activités de formation, etc. Cette stratégie se heurte à l'opposition des associations de « voisins » car elle favorise selon eux les intérêts spéculatifs sans fournir ni avantages, ni nouveaux services à la population résidente. Elle détruit le patrimoine architectural et social du passé ouvrier de Poble Nou sur lequel s'appuient les associations pour fonder leur combat. Les protestations ont commencé avec la publication du projet urbain du plan Eix Llacuna qui a affecté le centre de Poble Nou, avec l'expropriation et l'expulsion d'une partie des habitants. Elles ont abouti à une manifestation en 2001 qui a marquée l'opinion publique.

Cependant la situation des associations semble plutôt inconfortable. Elles s'expriment au nom de communautés parfois vieillissantes dont les membres sont chassés du quartier par les rénovations et la hausse des prix du logement. Pourtant, elles ne peuvent se contenter de revendiquer la conservation du patrimoine du quartier dans son intégrité sans risquer d'être inefficaces. C'est l'alliance avec des nouveaux collectifs, composés de jeunes radicaux (anti-libéraux) et animés par des artistes, comme Sitesize, qui va permettre de « désenclaver » le mouvement. Ils vont enrichir les propositions des mouvements de quartiers et permettre d'éviter tout penchant localiste, voire nostalgique. Les nouveaux collectifs agissent souvent dans les zones de transformation rapides, dans les fronts (frontières), là où les grands projets urbains restructurent la ville, suscitant la contestation des « voisins ». Ils proposent des occupations temporaires (squats, jardins de quartiers...) d'espaces stratégiques. Les projets communautaires qu'ils dessinent, imaginent avec les « voisins » impliquent une conception évolutive de l'identité du quartier qui s'inscrit dans un récit historique celui des événements humains et naturels qui prennent place dans l'expérience des habitants et des amoureux du lieu. L'enjeu n'est plus alors la préservation d'une réalité figée mais l'évolution du quartier selon une la trajectoire appropriée qui puisse le mieux continuer le récit de la communauté des voisins. Ainsi Can Ricart est l'unique complexe industriel conservé du XIX siècle à Poble Nou. Sa valeur patrimoniale rend possible une connexion et une insertion en accord avec l'expérience de la population locale. Pour s'opposer à sa destruction programmée, le projet alternatif NAU 21 revendique l'importance des espaces créatifs pour la ville comme centre de ressources et de rencontres entre l'art, la science et la technologie. Il parie sur de nouveaux usages de Can Ricart depuis une nouvelle conception du domaine culturel public. L'évolution des territoires de vie doit être conforme à un récit, celui des habitants, à une tradition. Dans l'exemple choisi ici, le projet alternatif des artistes permet d'envisager cette évolution du quartier de Poble Nou car il combine mémoire des habitants et capacité d'invention des artistes.

⁸ Cette section est fondée sur un travail commun avec Nathalie Blanc

Suzanne Paquet (2007) analyse le rôle des artistes dans les transformations de l'espace public, en particulier la place publique urbaine, qui produisent de nouvelles formes, mais aussi de nouvelles situations, de nouvelles relations entre les habitants. Elle étudie deux places publiques. Sur l'une, la place Jean-Paul Riopelle créée en 2004 dans le nouveau quartier international de Montréal, on utilise l'art public, en l'occurrence la Joute, une belle fontaine de l'artiste Jean-Paul Riopelle qui crache des flammes et de la fumée tout aussi bien que de l'eau, perçue comme « une adjonction souhaitable de la mise en représentation des places publiques, celles-ci fonctionnant en retour comme des figures symboliques ou des emblèmes de la ville ». À quelque distance de cette place récemment aménagée se trouve le square Viger, bâti lui aussi autour d'une œuvre d'art, l'Agora, une sculpture-place publique de Charles Daudelin, qui a été conçue par son auteur comme un équipement à l'usage des citoyens. Cette place « correspond, elle, à une image peu souhaitable ou carrément indésirable (car) les personnes itinérantes du centre-ville en font bientôt un lieu d'habitation » (Paquet, 2007, p. 3). Sa destruction est programmée lorsqu'un collectif d'artistes, Dare-Dare, s'y installe pour expérimenter directement dans le domaine public. La restitution de l'expérience vécue des SDF par les artistes de Dare-Dare contribue à les réintégrer dans la communauté du quartier. L'expérience attire des curieux et des amateurs d'art.

Par ces deux exemples, Suzanne Paquet oppose l'espace public défini par les aménageurs basé sur l'image formelle et les espaces publics alternatifs façonnés par l'action de ces artistes et nourris de l'apport relationnel. Ces exemples illustrent également une autre opposition constitutive de l'espace public. L'intervention des artistes dans les nouveaux collectifs permet la fluidification de l'espace public. Elle constitue une nouvelle modalité de respiration démocratique. Ces performances dans l'urbain expriment la reconquête d'une liberté politique qui s'oppose à l'espace public durci. Elles réaniment la politique morte (cristallisée dans les lois, les institutions, les équipements normatifs, l'architectonique urbaine et les lieux de mémoire) pour lui redonner une dimension expérimentale et pragmatique. Des formes éphémères et mobiles, des performances d'art relationnel, viennent revivifier l'espace public qui s'était monumentalisé, cristallisé et usé. L'économie de moyens qui caractérise l'intervention des artistes procure le maximum d'effets : le travail de Dare-Dare intervient aux marges, il se caractérise par des interventions légères qui produisent un important effet de redéfinition. L'expérience de Dare-Dare attire notre attention sur la plasticité des formes qui reflète leur vie mouvementée. Il s'en dégage un véritable tableau de la vie politique des formes : l'Agora, la sculpture-place publique de Montréal, devient dans un premier temps une forme durcie, monumentalisée dans un premier temps; puis elle est marginalisée par son appropriation exclusive par les sans-abri et l'évolution résidentielle du quartier et menacée de démolition ; mais l'action d'un collectif d'artistes (Dare-Dare) (re)vivifie pour un temps cette forme « fatiguée » qui (re)devient le support de relations nouvelles avec une communauté locale diversifiée.

Dans ces deux expériences, les acteurs de l'esthétique (artistes, paysagistes architectes) mettent en forme l'expérience sensible des habitants des quartiers populaires et des sans abris pour qu'elle puisse être restituée, devenir recevable, légitime, circuler et être mise en débat. Inversement, la capacité de mobilisation des acteurs de l'esthétique aux côtés des associations de quartier et leurs expérimentations au côté des habitants même les plus humbles, nous informent sur la dimension profondément esthétique de la relation entre l'habitant et son milieu de vie.

Quand les mobilisations « soutiennent » la gentrification...

Pour conclure sur les nouvelles mobilisations urbaines, il convient de se garder de tout angélisme. Il faut notamment distinguer les mobilisations d'habitants qui tentent d'infléchir les évolutions socio-économiques des villes, notamment la gentrification (Lévy, 2003 ; Fijalkow et Préteceille, 2006) ou de s'y s'opposer et les mobilisations qui accompagnent ces évolutions ou les favorisent.

Un exemple de ce type de mobilisation accompagnant la gentrification nous est fourni par Cactus Initiatives. Cette association d'habitants « pour le développement de la qualité de vie du quartier Chapelle-Aubervilliers et ses alentours » a été créée en 2000. Elle s'inscrit dans le contexte des transformations

importantes du quartier Chapelle-Aubervilliers dans le 18e arrondissement de Paris⁹. La composition de son conseil d'administration et celle des membres fondateurs — médecin-psychiatre, cadre commercial, architecte urbaniste, enseignant, attachée de direction, consultant en développement économique et social, architecte, directeur d'association, psychologue-clinicien — fait la part belle aux membres des « nouvelles classes moyennes », ceux que la grande presse appelle des *bobos* et qui doivent leur position sociale à leurs diplômes, à des qualification et au fait de travailler dans des secteurs très porteurs.

Selon Fijalkow et Préteceille (2006, article en ligne p. 6), « la gentrification s'appuie sur un argumentaire portant sur le refus du déclin urbain que représente un certain cadre bâti, une certaine population, une atmosphère urbaine. Dès lors la description entraîne la prescription : un besoin de renouveau ». Les auteurs signalent également importance de l'enjeu scolaire. « la très forte mobilisation des ménages des couches moyennes pour la réussite scolaire de leurs enfants les conduit à une attention soutenue aux conditions de scolarisation locale souvent considérées comme préoccupantes » (ibid., p. 4).

Les principales revendications de Cactus-inititatives semblent s'inscrire dans ce mécanisme. L'association a des revendications qualitatives à tonalité environnementale : pas de tours, pas d'usine, pas de bureaux, du qualitatif, de la qualité de vie, des espaces verts, du pittoresque, du durable... Il ne s'agit pas ici de dénier le bien fondé de ces revendications, mais seulement de noter que leur satisfaction aboutirait sans doute à un renforcement de la gentrification du quartier.

* * *

En résumé, le recours au pragmatisme dans l'analyse des mobilisations environnementales et urbaines a permis de revaloriser l'acteur politique en lui conférant une capacité d'initiative, une réflexivité et une capacité éthique qu'une sociologie classique lui refusait. Il a en quelque sorte « réincarné » cet acteur politique en le dotant d'émotions, d'imagination tout en renforçant son enracinement dans un environnement de proximité. Cette nouvelle perspective a permis de réhabiliter des objets empiriques disqualifiés par les auteurs classiques ou contemporains ou considérés comme hors sujet. La perspective pragmatiste repose la question de la politisation de l'habitant. Elle autorise en effet le rapprochement des analyses des mobilisations environnementales avec celles des mobilisations urbaines. Ce rapprochement s'effectue par l'intermédiaire du nouveau sujet politique que devient l'habitant-riverain. Ce défi politique de la subjectivité ouvre la perspective d'une réhabilitation de l'expérience habitante. Cette réhabilitation se fera à condition de mieux articuler deux niveaux d'analyse, celui de l'émergence des nouvelles formes de mobilisations urbaines et celui des changements urbains. Par exemple, c'est surtout le rapport au processus de gentrification qui permet de distinguer la mobilisation de Cactus-Initiatives des autres mobilisations d'habitants. La perspective pragmatiste s'attache à révéler les compétences et la légitimité spécifique de chacun des acteurs mobilisés, même les plus marginaux, mais ce traitement symétrique tend parfois à gommer les dissymétries de tous ordres : rapports de pouvoir et de domination, connexions aux processus dominants, inégalités d'expertise, etc. D'où l'importance de bien analyser les choix politiques et sociaux qui sont cristallisés dans les équipements et les formes urbaines et contribuent à l'invisibilité des rapports de pouvoir.

Bibliographie (les références essentielles sont en caractères gras)

Barthe Y., 2000, La mise en politique des déchets nucléaires. L'action publique aux prises avec les irréversibilités techniques, Thèse de Socio-économie de l'innovation, Centre de sociologie de l'innovation, École des Mines de Paris, décembre 2000.

⁹ Cf. la ZAC Pajol, un projet d'aménagement (entre la rue Riquet, la rue Pajol et la rue du Département) ainsi que les projets de transformation du quartier Claude Bernard. La présentation de ces deux projets labellisés Agenda 21 se trouve sur les sites en ligne de la municipalité parisienne :

http://www.paris.fr/portail/Urbanisme/Portal.lut?page_id=7441&document_type_id=5&document_id=25579&portlet_id=171_82

http://www.paris.fr/portail/accueil/Portal.lut?page_id=8566&document_type_id=5&document_id=51755&portlet_id=20140

Berleant A., 1991, Art and Engagement, Philadelphia: Temple University Press.

Beck, U., 2001, La société du risque. Sur la voie d'une autre modernite, coll. Alto, Aubier (1ère éd. Risikogesellschaft, Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main, 1986).

Berdoulay V., Da Costa Gomes P., Lolive J. (dir.), 2004, L'espace public à l'épreuve : régressions et renaissances, Bordeaux, Presses de la MSHA.

Brady E., 2003, Aesthetics of the Natural Environment, Edinburgh University Press.

Boullier D., 2001, Derrière chez moi... l'intérêt général, Paris, Textuel, (collection Le Génie associatif).

Céfaï D., 2007, Pourqoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective, Paris, La Découverte.

Cefaï D. Trom D. 2001 (dir.), Les Formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Collection « Raisons pratiques »).

Corcuff P., 1995, les nouvelles sociologies, Paris, Nathan Université,

Doidy E., 2004, « Une lecture inquiète de l'activité militante : épuisement et effondrement dans deux mobilisations contemporaines en France », *Modern and Contemporary France*, Volume 12, Number 1, February, pp. 63-74.

Doidy E., Stavo-Debauge J., 2000, « Les tiraillements pragmatiques de l'action militante : l'exemple des occupations au DAL et dans le mouvement de chômeurs », rapport MIRE, working paper, GSPM

Fijalkow Y., Préteceille E., 2006, Introduction « Gentrification : discours et politiques urbaines (France, Royaume-Uni, Canada) », in *Sociétés contemporaines*, n°63, dossier Gentrification : Discours et politiques, p. 5-13. L'article est disponible en ligne sur le site : http://www.cairn.info/article.php?ID REVUE=SOCO&ID NUMPUBLIE=SOCO 063&ID ARTICL E=SOCO 063 0005

Fourniau J.-M., 1996 « Transparence des décisions et participation des citoyens », *Techniques Territoires et Sociétés*, n°31, p. 9-47.

Ion J., Franguiadakis S. et Viot P., 2005, Militer aujourd'hui, Paris, Coll. CEVIPOF / Autrement, éd. Autrement

Jobert A., 1998, « L'aménagement en politique, ou ce que le syndrome Nimby nous dit de l'intérêt général », *Politix*, n° 42, p. 67-92.

Lapoujade D., 1997, William James: Empirisme et pragmatisme, Paris, PUF, coll. Philosophies.

Lascoumes P., 1994, L'écopouvoir : environnements et politiques, Paris, La Découverte.

Latour B., 1999, Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie, Paris, coll. Armillaire, La Découverte.

Lévy J.-P., 2003, article « Gentrification », » in Segaud M., Brun J., Driant J.-C., (dir.), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, p. 199-201.

Lolive J., 1997, « La montée en généralité pour sortir du NIMBY », *Politix*, n°39, 3ème trimestre 1997, p. 109-131.

Lolive J., 1999, « Les politiques à «boîte noire» sont-elles négociables ? Éléments d'analyse du conflit du TGV Méditerranée », *Espaces et Sociétés*, n°97-98 Gestion négociée des territoires et politiques publiques, septembre 1999, p. 41-63.

Lolive J., 2006, « Des forums hybrides à l'esthétisation des espaces publics en France », Cahiers de Géographie du Québec, vol 50 n°140, septembre 2006, p. 151-171.

Lolive J., 2009, « Quand les artistes collaborent avec les mouvements d'habitants. Propositions pour une esthétique participative » in Mercier G., Paquet S. (dir.), *Paysage : art, science et politique*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Intercultures, (à paraître fin 2009)

Lolive J., Soubeyran O. (dir.), 1997, L'émergence des cosmopolitiques, Paris, La Découverte.

Mandinaud V., Viot P., 2006, « "Nimby", des bouts de jardins aux bords du politique ? Petite réflexion sur une journée de débat ». *Ethnographiques.org*, Numéro 9 - février 2006. [en ligne] http://www.ethnographiques.org/2006/Mandinaud,Viot.html

Mathieu L., 2002, «Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », Revue française de science politique, vol. 52, n° 1, pp. 75-100

Melé P., Larue C., Rosemberg M. (dir.), 2003, *Conflits et territoires*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, MSH Villes et territoires.

Micoud A., Peroni M. (dir.), 2000, Ce qui nous relie, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.

Neveu E., 1996, Sociologie des mouvements sociaux, Paris : La Découverte

Paquet S., 2007, Les pratiques migrantes de la diffusion de l'art. Immixtion et regard sur la ville en représentation, intervention au colloque international *Environnement*, engagement esthétique et espace public : l'enjeu du paysage, organisé par Blanc N. et Lolive J., 9, 10 et 11 mai, ENGREF, Paris

Pattaroni L., 2007, « la ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain », in Bassand M., Kaufman V., Joyce D., (2^e éd.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, PPUR, p. 283-314. L'article est disponible en ligne sur le site de l'Université de Genève : http://www.unige.ch/ses/socio/forum/pattaroni 07.pdf

Péchu C., 2006, Droit Au Logement, genèse et sociologie d'une mobilisation, Paris, Dalloz-Sirey.

Serres M., 2001, Hominescence, Paris, Le Pommier.

Sitesize, 2007, « REcupérer la ville : Transformation urbaine et mobilisations à Barcelone », in Blanc N. et J. Lolive J. (dir.), Esthétique et espace public, Rennes, éditions Apogée/Cosmopolitiques.

Sommier I., 2001, Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation, Paris, Flammarion.

Soubeyran O., 2007, « Pensée aménagiste et tautologies » in Lolive J. et Soubeyran O. (dir.), L'émergence des cosmopolitiques, Paris, La Découverte, p. 70-105.

Stengers I., 1996, Cosmopolitiques, tome 1, La guerre des sciences, Paris, La Découverte / Les Empêcheurs de penser en rond.

Stengers I., 1997, Cosmopolitiques, tome 7, Pour en finir avec la tolérance, Paris, La Découverte / Les Empêcheurs de penser en rond.

Thevenot, L., 2006, L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement, Paris, La Découverte.

Tricot A., 1996, « La mise à l'épreuve d'un projet par son milieu associé : analyse des controverses du projet autoroutier A8 bis », Techniques, Territoires et Sociétés, Projets d'infrastructures et débat public, n° 31, p. 157-179

Tricot A., 1998, L'empire du milieu : quand une controverse environnementale interroge la conception et la conduite d'un projet autoroutier, Thèse de doctorat de géographie, Université de Pau, janvier 1998.

Trom D., 1999, « De la réfutation de l'effet Nimby considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », Revue française de science politique, volume 49, n°1, p. 31-50.